


École secondaire de la Cité	
Conseil d'établissement 2014-2015	
CE-14/15-PV-02	

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité tenue le mardi 28 octobre 2014 à la salle de réunion au local 106-E à 18 h 30.

Présences

Parents :

Madame Nathalie Daigle
Madame Isabelle Beaubien
Madame Julie Duperré
Monsieur Pierre Gagné

Personnels de l'école :

Madame Brigitte Allard, directrice
Madame Anick Bégin, enseignante
Madame Amélie Croteau, enseignante
Monsieur Denis St-Laurent, technicien en informatique
Monsieur Luciano Desrosiers,
animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Personnel absent :

Monsieur Roch Lemieux
Madame Nathalie Rodrigue, enseignante

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gagné souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour

Proposition d'ordre du jour

Points statutaires

1. **Bons coups**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2013** 📄 (CE 13/14-03/06/14-3)
4. **Suivi au procès-verbal**
5. **Questions et interventions du public**

Point de décision

6. **Règles de régie interne (LIP art. 67)** 📄 (CE 14/15-16/09/14-6)
7. **Programmation des activités éducatives**

7.1 Activités éducatives prévues (documents fournis lors de la réunion) 📄

8. Grilles-matières 2015-1016

Points d'information

9. Fête d'Halloween

10. Comité de parents

11. Informations de la direction

- Projet rénovation de la cuisine
- Uniforme scolaire

12. Autres sujets à l'étude :

12.1 La cour d'école

13. Levée de l'assemblée

Au point 3. de l'ordre du jour, nous aurions dû lire 3 juin 2014 au lieu de 3 juin 2013. Le point « Cour d'école » sera ajouté au point **12.1 Autres sujets**. Madame Allard propose d'inverser les points 1 et 2.

CE-14-15-18 Il est proposé par madame Duperré d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Les bons coups

Madame Allard présente les taux de réussite des trois dernières années et souligne les belles améliorations effectuées.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2014

CE-14-15-19 Il est proposé par Madame Beaubien d'adopter le procès-verbal avec les corrections suivantes :

Page 1 : au bas de la page, changer la date 2014

Page 6, point 12.2 : ôter les phrases « car son enfant est....rencontres ont lieux ».

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Au point 12.2, Madame Allard précise que les équipes concernées ont été avisées. Les pratiques seront revues et, dans la mesure du possible, le calendrier ne sera pas modifié. S'il y avait des changements à prévoir, ils seraient déposés au CE pour approbation.

5. Questions et interventions du public

Aucune intervention.

6. Règles de régie interne

Madame Allard demande aux membres du conseil d'établissement de lire l'article 5.2 de la deuxième page afin de s'assurer que tous sont toujours d'accord avec le contenu.

CE-14-15-20 Il est proposé par Madame Beaubien d'ajouter le mot « ouvrables » après « ... six (6) jours... ».

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Programmation des activités étudiantes

Madame Allard distribue et présente les sorties éducatives :

CE-14-15-21 Il est proposé par Madame Duperré d'accepter la sortie éducative aux matinées symphoniques.

CE-14-15-22 Il est proposé par madame Amélie Croteau d'accepter la sortie au cinéma Imax.

CE-14-15-23 Il est proposé par monsieur Luciano Desrosiers d'accepter la sortie « Rêver en couleurs ».

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

8. Grilles-matières

Madame Allard présente les grilles-matières pour l'année 2015-2017. Aucun changement n'a été apporté puisque celles-ci répondent bien aux besoins des élèves.

CE-14-15-24 Il est proposé par Annick Bégin d'accepter ces grilles en ajoutant une ligne sur celle de pacte et défi et en corrigeant le nombre de périodes d'anglais dans le groupe 13.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Fête d'Halloween

La fête se déroulera à l'intérieur de l'horaire régulier. Les élèves sont invités à se costumer. Sur l'heure du dîner, il y aura animation et danse à la salle de jeux, à la cafétéria et à l'Antre-classe. Durant la 3^e période, les classes seront visitées afin de choisir le plus beau costume. Finalement tous seront invités à l'auditorium à la dernière période pour nommer le costume le plus original de l'école.

10. Comité de parents

Monsieur Lemieux étant absent, il n'y a pas d'informations à transmettre.

11. Informations de la direction

- Projet rénovation de la cuisine

La direction présente le projet de rénovation pour le local de cuisine, au sous-sol de l'école. Ce local est devenu désuet avec le temps et une rénovation majeure s'impose.

Une demande a été déposée au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins. D'autres demandes ont été faites à diverses fondations. Madame Beaubien s'est portée volontaire pour tenter d'amasser des sous aux partenaires de Limoilou. Dossier à suivre...

- **Uniforme scolaire**

Suite aux plaintes déposées au dernier conseil d'établissement, la direction a contacté le magasin Clément afin de voir comment améliorer la situation. Lors de cette rencontre, il a été constaté qu'il y avait des irritants de part et d'autre. Il a donc été convenu que le point de vente se ferait à l'école. Clément a donc fourni une liste de produits ainsi que les prix. De son côté, l'école a soumissionné avec un détaillant de produits promotionnels. Il s'est avéré qu'il est beaucoup plus avantageux pour l'école et les parents de commander avec le détaillant. Le contrat avec la maison Clément prendra donc fin.

12. Autres sujets à l'étude

12.1 Cours d'école

Des travaux sont effectués dans la cour arrière de l'école afin de répondre aux normes de la Ville de Québec dans le dossier des eaux de surface. La commission scolaire qui est responsable de ces travaux a offert de recouvrir la partie où se situent les paniers de soccer en gazon synthétique, ce qui fait le bonheur de tous !

13. Levée de l'assemblée

CE-14-15-25 Il est proposé par monsieur Luciano Desrosiers de lever l'assemblée à 19h40.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Pierre Gagné
Président

Brigitte Allard
Secrétaire